



Canton de  
Bordères/Echez  
-----  
Commune d'IBOS

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le 09/03/26

ID : 065-216502260-20260302-D2026003-DE



Séance du 2 mars à 18h

-----

2026/003

**Présents :** Gisèle VINCENT, Philippe SOULÉ-PÉRE, Régine TOSON, Michel DUHAMEL, Bernard JOUCLA, Stéphanie MARQUEZ, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Hélène FRANCÈS, Jean-Christophe MADELAINE, Dominique GAYE, Laetitia CAZABAN, Diane DE LUYCKER, Bernard LHOSSAIN, Caroline ÉCORCHON, Yves CASTÉRA.

**Absents :** Juliette SALANNE (procuration à Hélène FRANCÈS), Bruno CAZÈRES, Serge ALMENDRO, Ingrid SAEZ BOUTARFA, Simon TESSIER, Sandrine TREBUCQ (procuration à Stéphanie MARQUEZ), Denis FÉGNÉ (procuration à Gisèle VINCENT).

Élue secrétaire de séance : Hélène FRANCÈS

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 25 février 2026

## FIXATION D'UN TARIF : CLÉ D'ACCES AUX BATIMENTS

Michel Duhamel, adjoint, rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune, dans le cadre de la sécurisation des accès aux bâtiments communaux, chaque association s'est vue attribuer deux à trois clés.

Certaines ont formulé une demande de clés supplémentaires.

Afin de rationaliser cette attribution, il est proposé de :

- Limiter à trois clés gratuites par association ;
- Facturer les clés supplémentaires au prix d'achat pour la commune (devis en vigueur au moment de la demande), avec une attribution individuelle et nominative.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à fixer le tarif de des clés supplémentaires au prix d'achat pour la commune (devis en vigueur au moment de la demande) et d'appliquer cette mesure aux demandes excédant le quota gratuit.

L'assemblée délibérante  
Extrait certifié conforme et exécutoire.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Hélène FRANCÈS

Gisèle VINCENT